

Les ventes coopératives de fruits, de légumes, de miel, de produits de l'érable et de tabac augmentent de \$663,000, soit de moins de 2 p.c., alors que le revenu en espèces provenant de ces produits augmente de 12 p.c.

Etant donné la réduction des stocks de grain, il est difficile de déterminer le pourcentage des livraisons commerciales de grain faites par les coopératives. En se servant de la valeur à la fabrique des produits laitiers et du revenu en espèces des cultivateurs provenant de la vente des autres produits comme valeurs totales, il est estimé qu'environ 20 p.c. des principaux produits de la ferme, autres que le grain et les semences, passent par une coopérative à un stage ou plus du processus complet de l'écoulement. Les coopératives vendent environ 18 p.c. des bestiaux et des produits laitiers, 12 p.c. de la volaille et des œufs, 48 p.c. de la laine, 22 p.c. des fruits et des légumes, 11 p.c. du miel, 27 p.c. des produits de l'érable et plus de 90 p.c. du tabac.

Ventes de marchandises.—La valeur déclarée des fournitures et des marchandises achetées pour les membres et les clients augmente d'environ \$10,000,000; l'augmentation de la valeur des provendes, engrais chimiques et matières de pulvérisation excède \$6,000,000 et l'augmentation des dérivés du pétrole s'établit à \$1,400,000. Ces augmentations sont attribuables dans une grande mesure à la plus grande utilisation des provendes, des engrais chimiques et du pétrole pour réaliser les objectifs de production établis pour l'agriculture canadienne. Le nombre d'associations vendant des produits alimentaires a diminué de 213 en 1943-44 et le nombre de celles qui vendent des provendes et engrais chimiques, de la machinerie et de l'outillage augmente de 178 et de 222 respectivement.

Coopératives de pêcheurs.—En plus des coopératives dont les statistiques sont résumées dans les tableaux 20 à 24, il y a 68 coopératives de pêcheurs en opération en 1943-44 dont les effectifs sont estimés à 7,193 membres. Le chiffre total d'affaires s'élève à \$5,055,109, augmentation sensible comparativement à l'année précédente.

Assurance.—L'assurance-feu mutuelle est l'une des plus anciennes formes de coopération au Canada. Durant l'année terminée le 31 décembre 1943, 406 sociétés agricoles d'assurance mutuelle partageaient des risques de plus de \$1,354,000,000 pour l'avantage mutuel des cultivateurs-membres. L'actif net admis est de \$14,500,000 et les pertes nettes payées en 1943 se chiffrent par \$2,500,000.

Syndicats de crédit.—A la fin de 1944 il y a dans toutes les provinces du Canada 2,051 syndicats de crédit autorisés. C'est une augmentation d'environ 12 p.c. du nombre de syndicats de crédit depuis 1943. En 1944 les syndicats de crédit canadiens ont prêté environ \$36,000,000 pour des fins "de prévoyance et de production".

Coopératives diverses et du genre services.—Divers genres de services sont rendus par des coopératives telles que les réseaux téléphoniques, les coopératives de logement, de soins médicaux, de services d'hospitalisation et de frais funéraires. A la fin de 1943 il y avait 2,383 réseaux téléphoniques coopératifs desservant 108,027 téléphones dans tout le Canada. Les immobilisations globales de ces réseaux dépassaient \$22,000,000.

Les coopératives de soins médicaux et d'hospitalisation ont fait des progrès rapides ces dernières années. Le nombre de leurs bénéficiaires s'accroît sans cesse. Il n'existe pas encore de statistiques complètes sur ces coopératives.

Le logement coopératif suscite beaucoup d'intérêt à l'heure présente; nombre d'associations se sont formées à cette fin et l'on projette d'en former d'autres. Il